

Une aide pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie



Grâce à la **Prime** de la ville de Mons en Barœul pour l'acquisition d'un **récupérateur d'eau de pluie**, c'est sûr, vous allez aimer la pluie !

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS : WWW.MONSENBAROEUL.FR

Demander la prime "récupérateur d'eau de pluie"

La ville souhaite encourager par une aide financière ceux qui le peuvent à installer chez eux des récupérateurs d'eau pluviale leur permettant d'arroser leurs plantations, laver leurs outils ou leur voiture ou donner à boire aux petits oiseaux sans consommer d'eau de ville.

L'aide est forfaitaire et est définie selon le barème suivant :

- une aide de 60 € pour un équipement de plus de 200 litres et de prix d'acquisition supérieur à 150 €
- une aide de 120 € pour un équipement de plus de 400 litres et de prix d'acquisition supérieure à 300 €
- une aide supplémentaire de 25 € est accordée si la cuve est issue de matière recyclée.

Le demandeur devra justifier d'un espace d'installation adéquat et être majeur domicilié à Mons en Barœul.

Le dossier doit être retourné complet au service AMI situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville ou envoyé par mail à l'adresse suivante : secretariat@ville-mons-en-baroeul.fr

Il vous faudra fournir la copie de la facture acquittée du matériel datée et nominative.

Je souhaite réaliser ma demande.

1. Je télécharge et je signe les documents suivants :



**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE MUNICIPALE
POUR L'ACQUISITION D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE**

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse (résidence principale) :

Téléphone : Adresse mail :

Dans le cadre de la délibération n°1/3 adoptée par le conseil municipal de Mons en Barœul le 12 octobre 2023, je demande à bénéficier d'une aide financière municipale dans le cadre de l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie :

- ☐ d'une capacité supérieure ou égale à 200 litres et d'un prix d'acquisition supérieur ou égal à 150 €
- ☐ d'une capacité supérieure ou égale à 400 litres et d'un prix d'acquisition supérieur ou égal à 300 €
- ☐ dont la cuve est issue de matière recyclée, comme en atteste la facture

☐ J'approuve la charte d'engagement de ce dispositif ainsi que son règlement.

☐ J'accepte que les données ci-dessus me concernant soient collectées et traitées afin de vérifier que ma situation personnelle répond bien aux critères du dispositif.

Signature précédée de la date et de la mention « *Lu et approuvé* »



Poids : 276.04 Ko

[Téléchargement](#) [1]

Le dossier doit être retourné complet au service AMI situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville ou envoyé par mail à l'adresse suivante : secretariat@ville-mons-en-baroeul.fr [2]

*** il vous faudra fournir la copie de la facture acquittée du matériel datée et nominative.**

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 16/02/2026 - 15:43): <https://www.monsenbaroeul.fr/vivre-mons-en-baroeul/habiter-mons/une-aide-pour-lacquisition-de-recuperateur-deau-de-pluie>

Liens

[1] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/demande_aide_recupereureau.pdf

[2] <mailto:secretariat@ville-mons-en-baroeul.fr>